

PV de la réunion statutaire du jeudi 4 juin 2015

Excusées: Nelly, Dominique, Thérèse (trop tard)

Absente: Véronique

Invitées: Evelyne, Anne-Chantal, Françoise Callebaut

Conférencier: Felice Dattoli

Accueil par la proto, anniversaire: Bozena, Marie-Antoinette, Nicole Thermol (mai), Simone

Règlement d'ordre intérieur: il n'y a eu aucune remarque écrite, il est demandé à chacune de relire le projet et on en discutera l'année prochaine.

Le PV de l'assemblée générale est approuvé à l'unanimité.

Simone insiste sur la tolérance et le respect de chacune et il est demandé d'éviter de faire des polémiques.

La parole est donnée à Christiane, qui nous lit un texte de 3 pages, qui a été écouté avec attention et, ensuite, c'est Annie qui prend la parole et qui se pose des questions concernant les frais de fonctionnement .

Le district a envoyé une lettre demandant une augmentation des cotisations, ce qui est accepté par vote à main levée et ce qui sera relayé à la réunion de district du jeudi 11 par les deux déléguées au district : Jacqueline et Marie-Antoinette.

La présidente remercie Nicole pour son travail de trésorière pendant près de dix ans et un vote à bulletin secret est demandé aux membres afin de nommer Laurence comme trésorière pour l'année 2015/2016. Sur les 18 bulletins de vote des membres présents, il y a 17 oui et 1 non. Félicitations à Laurence .

Le petit tour de table traditionnel permet de se connaître un peu mieux et d'installer une ambiance conviviale .

La vice-présidente rappelle la passation de pouvoir du jeudi 25 juin et Josiane distribue les invitations.

Le conférencier et les invitées sont accueillies.

La conférence est donnée par Monsieur Felice Dattoli ,
psychothérapeute et directeur de « La famille retrouvée », service
de placement familial , asbl qui existe depuis 50 ans .

° Le service est à moyen et à long terme, pour un an minimum et si possible pour plusieurs années.

° Les jeunes placés en famille le sont dès leur naissance et jusque 18 ans.

° Les enfants, surtout les plus jeunes, appellent souvent « Maman » la dame qui les accueille.

° Il est beaucoup question d' »Amour », valeur fondamentale et essentielle.

L'équipe est composée de 9 personnes: psychologues, assistants sociaux et l'ASBL est agréée par la fédération Wallonie-BXL. C'est le SAJ (Service d'aide à la jeunesse) ou le SPJ (Service de placement judiciaire) qui demande à « La famille retrouvée » de trouver des familles d'accueil.

Les familles d'accueil sont des denrées rares. L'asbl est constamment à la recherche et il faut beaucoup d'amour.

Les enfants viennent souvent avec une histoire complexe, ils souffrent parfois de troubles de l'attachement. Lors du choix d'une famille d'accueil, le staff doit décoder la « motivation » de la famille et un contrôle trimestriel au minimum est effectué.

La famille biologique garde son droit et reste responsable civilement, ce qui a pour conséquence que les enfants sont parfois tiraillés entre les deux familles. La famille d'accueil peut parfois adopter l'enfant mais c'est relativement rare puisqu'en général la famille biologique conserve ses droits et la finalité est de privilégier le retour en famille.

La procédure est rigoureuse: il est demandé que la « maman » d'accueil reste à domicile et elle doit avoir moins de 55 ans, la famille doit construire un album et est fort suivie par l'équipe qui est là aussi comme soutien.

La vice-présidente rappelle que pour les réunions de vacances, il faut s'inscrire. Elles auront lieu au « Côté Terroir » le premier jeudi du mois .

Chantal

NAVEAU